



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 23 juin 2026

La Ville de Limoges de nouveau autorisée à rouvrir la piscine extérieure de Beaublanc dès 14h ce mardi 23 juin

À compter de ce jour, la piscine extérieure de Beaublanc va pouvoir rouvrir ses portes dès 14h.

En effet l'arrêté préfectoral portant interdiction de toute manifestation sportive ou activité sportive encadrée en extérieur dans le département de la Haute-Vienne a été en partie modifié. L'article 2 précise : « *la tenue de toute manifestation sportive ou activité sportive encadrée dans l'espace public ou dans une infrastructure publique, dès lors qu'elle se déroule en extérieur, à l'exception des bassins extérieurs clôturés et surveillés des piscines publiques, est interdite dans le département de la Haute-Vienne à compter du mardi 23 juin jusqu'à levée de la vigilance rouge canicule par Météo France* ».

Ainsi la Ville de Limoges a tout mis en œuvre dès ce matin pour que la piscine de Beaublanc (avec bassin extérieur) puisse rouvrir ses portes au public ce jour mardi 23 juin dès 14h et jusqu'à 20h. À partir du mercredi 24 juin, elle sera ouverte de 10h à 14h et de 16h à 20h.

Pour rappel la piscine des Casseaux (bassin intérieur) demeure également ouverte ce jour mardi 23 juin de 16h à 19h. Elle sera fermée au public à partir du mercredi 24 juin (accueil des scolaires et leçons maintenus).

Contact presse Ville de Limoges :
Claire PAROT
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.parot@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges